



## **RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023**

Monsieur Régis CAUCHE, Maire de CROIX,  
Madame Thérèse DEPRez-LEFEBVRE, Adjointe déléguée aux sports, à la vie associative et aux affaires juridiques,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,  
Madame et Messieurs les enseignants,  
Chers Adhérents,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

### **I. Rapport Moral**

Il me revient le plaisir et la responsabilité de vous présenter le rapport moral de la saison 2022/2023.

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Elective afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos au 31 août 2023. Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous présentons l'activité sportive, le budget prévisionnel 2023/2024 ainsi que les principaux projets qui seront développés tout au long de la saison sportive 2023/2024 qui seront présentés par Lucas VERIN. Nous restons, bien entendu, à votre disposition et écoute pour toutes précisions et renseignements concernant les pièces et documents mis à votre disposition.

Olivier BONNET effectuera dans son rapport sportif un point global de l'activité sportive de la saison écoulée et à venir. Ce sont une nouvelle fois, pour la saison sportive 2022/2023, d'excellents résultats qui démontrent toute la qualité pédagogique de l'enseignement. Ensuite, Fabrice ASCOLESE, notre trésorier, présentera la situation financière de notre association au 31 août 2023. Il analysera les chiffres présentés, commentera le résultat de l'année et nous partagera ses points de vigilance pour l'avenir.

En 2022/2023 notre Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois. Le nombre d'adhérents s'élevait à 228 licenciés (231 licenciés en 2021/2022) dont 174 croisiens (166 croisiens en 2021/2022) soit 76 % des effectifs, 94 féminines (98 féminines en 2021/2022) soit 41 % et 134 masculins (133 masculins en 2021/2022) soit 59 %.

Bien souvent, il est constaté dans nombre d'associations le manque de relève. L'association, telle que nous la promovons, doit être une école de la transmission et de la responsabilité. L'enjeu d'avenir a toujours été de nous attacher à favoriser la transmission pour assurer une vitalité associative forte. Il était donc de notre responsabilité de faire émerger, progressivement, une nouvelle génération de dirigeants, ambitieuse pour le club et innovante dans l'animation administrative avec cet esprit d'ouverture et de progrès qui a animé les différents Conseils d'Administration depuis la création du club en 1973. Le terreau est, aujourd'hui, fertile pour pouvoir faire vivre l'héritage et transmettre.

a'

Après 50 années de présence au sein de l'Iris Club de Croix Judo, des administrateurs pionniers ont décidé de passer la main.

Nous tenons à remercier sincèrement Jean ASCOLESE, Fabrice ASCOLESE, Philippe BEDNARZ, Bruno CORNILLIE, Patrick CORNILLIE, Colette DECOTTIGNIES et Christophe LEROY qui se sont impliqués dans la vie du club durant de nombreuses années. Sans oublier, Francesco IEZZI et Stéphane BECUWE qui continueront leur engagement associatif au sein du Conseil d'Administration.

Pour certains administrateurs ce sont 50 années de présence au club. Et pour votre Président en exercice, 50 ans en tant qu'adhérent dont 45 années de responsabilités (secrétaire, trésorier et vice-président) dont 33 années de présidence.

Notre engagement bénévole pour l'Iris Club de Croix Judo s'achève avec cette Assemblée Générale Elective. Ce dernier rapport moral est un partage de ce qui nous a motivé durant toutes ces années. Ce fut une très belle histoire commune. Notre force aura été l'amitié, la solidarité, l'enthousiasme et la passion pour un club et un sport.

Notre démarche de retrait réfléchi et posée se justifie par le souci de libérer de nouvelles énergies internes pour continuer d'écrire l'histoire du club. Le club a besoin de se développer avec une nouvelle dynamique, organisation et investissement humain différents. Cette décision mûrie s'explique, aussi par le fait de ne pas effectuer l'année de trop et de ne pas pénaliser le club dans son fonctionnement et évolution future. Il faut réussir à transmettre à la génération suivante en toute confiance.

Depuis quelques années, les derniers rapports moraux témoignent de cette volonté d'organiser la transmission en confiant l'association à des personnes qui ont envie, qui vont prendre plaisir et continuer d'assurer ce bon équilibre entre le politique et le technique autour de nos valeurs. Ces nouveaux responsables devront réaliser les nécessaires transformations dont l'organisation associative a besoin pour la pérenniser.

En effet, avec la perspective de la construction d'un nouveau dojo, l'arrivée de futurs projets et le recrutement envisagé de forces vives complémentaires, les regards doivent nécessairement évoluer et se réinventer. Une dynamique d'idées nouvelles pour collecter de nouvelles ressources va s'installer pour assurer la pérennité du club.

La vie associative apparaît comme un facteur de liberté et une école de responsabilité. L'intérêt que nous lui portons depuis 1973 témoigne de cette volonté collective de faire vivre pleinement notre projet sportif, culturel et social. Notre départ volontaire s'inscrit dans cet esprit d'éviter toute rupture et d'assurer la continuité avec un nouveau Président Lucas VERIN, ceinture noire 1ère dan formé au club. C'est une énorme satisfaction que cette responsabilité puisse lui être confiée avec des anciens et nouveaux administrateurs qui l'accompagneront dans cette mission. Il saura bien s'entourer et sera conseillé, judicieusement, par son Conseil d'Administration. Il aura la charge d'animer une belle équipe.

L'Iris Club de Croix Judo est une association qui a progressivement grandi. Le club a soufflé cette année ses 50 bougies. Que de chemin parcouru tout au long de ces années. Il est, aujourd'hui, reconnu par les Institutions et par le monde sportif. C'est grâce à un énorme travail de l'ensemble des bénévoles et des différents enseignants qui se sont succédés, au fil des années, que le club est devenu ce qu'il est aujourd'hui.

Les rapports moraux sont les documents officiels sur lesquels nous pouvons nous référer. Ils sont la mémoire de notre association et retracent le chemin parcouru. L'histoire du club et ses valeurs ne doivent pas être oubliées ou gommées car les conséquences pourraient être pénalisantes pour le club et ses membres. Dans cette vision, des signaux d'alertes récents doivent nous mettre en vigilance. Nous avons su agir avec responsabilité et bon sens pour prendre les décisions idoines dans l'intérêt du club et de ses membres. Un dossier a été constitué pour protéger les administrateurs bénévoles.

Une nouvelle équipe va donc prendre les commandes du club. Elle sera toujours sensible et très vigilante d'assurer la continuité du projet sportif, culturel et social et de le faire vivre en cohérence avec nos valeurs. Nous sommes persuadés qu'elle aura la volonté de s'attacher à se montrer à la hauteur de cet héritage et sera très attentive à préserver les fondements ainsi que l'esprit portés par Etienne VANACKER et Jean Pierre VANHOOLAND à la création du club en 1973 ainsi que par les différents responsables qui leur ont succédés.

Nous formulons nos remerciements, les plus reconnaissants et sincères pour les moyens humains, techniques et financiers que les différents maires nous ont accordés, ainsi que pour la totale confiance témoignée dans les projets présentés durant tous nos mandats. Sans oublier Laurent SIX Directeur Adjoint EJS chargé des sports et ses équipes qui sont toujours en support humain et technique pour les associations.

Nous pensons plus précisément à l'organisation des Championnats de France FSCF en 2001 réussie, grâce à une mobilisation collective significative et amicale de tout le club, une participation visible d'anciens adhérents qui avaient mis leurs compétences au service de cet événement majeur, suite à l'appel lancé par le club. Que de beaux moments vécus pour le club et la ville de Croix.

Le Conseil d'Administration de l'Association des Adhérents et Parents d'Elèves de l'Iris Club de Croix Judo a effectué, avant sa dissolution, une donation de **11 500,03 €** à l'Iris Club de Croix Judo. Selon la demande de l'Association de Parents, cette somme doit être affectée par les dirigeants de l'Iris Club de Croix Judo à l'équipement du nouveau dojo qui est en projet. Cette installation permettra d'accueillir nos adhérents dans de meilleures conditions de pratique.

#### **Que retiendrons nous de l'année 2022/2023 ?**

- les 50 ans du club et sa soirée ;
- l'obtention de nouvelles ceintures noires ;
- l'animation de Matthieu BATAILLE à l'occasion des 50 ans du club ;
- le 25ème challenge Etienne VANACKER ;
- la visite de David DOUILLET au club ;
- la cérémonie de fin de saison ;
- et tous ces petits événements festifs (coquilles de Noël, passages de grades, animations pour les enfants ...) qui laissent de très bons souvenirs dans nos mémoires.

Enfin, un grand merci pour le dévouement des différents Conseils d'Administration réalisés durant nos 33 années de présidence. La trésorerie positive démontre notre gestion saine et responsable durant toutes ces années.

A la nouvelle génération la responsabilité de continuer cette belle aventure sportive débutée il y a 50 ans avec Etienne VANACKER, Jean-Pierre VANHOOLAND, Jean Luc ESCHERICH, Stéphane VANACKER, Philippe MASSELLES, Edouard VANDERPLANCKE et tous ceux, non cités, qui se reconnaîtront. Le film des 50 ans réalisé par Bruno CORNILLIE témoigne, très bien, de cette réussite collective et amicale.

Le club possède d'indéniables atouts, un Conseil d'Administration stratégique et une équipe enseignante qui vont insuffler ce nouvel élan nécessaire pour développer les synergies et assurer la pérennité de l'Iris Club de Croix Judo dans cet esprit d'ouverture et de progrès.

La coexistence de deux catégories d'engagement au sein d'une association, celle des professionnels salariés et celle des bénévoles, n'est pas toujours aisée. Il est parfois difficile d'établir la frontière et de faire coexister les deux statuts sans heurts. Il faudra réussir à veiller à maintenir le juste équilibre entre le politique et le technique en laissant s'exprimer les sensibilités et les compétences. C'est bien l'esprit de la loi 1901 qui encadre le fonctionnement des associations.

La poussée de l'engagement bénévole est forte et la bienvenue. Une jeune génération va prendre les responsabilités du club. De beaux défis sont à relever avec passion et humilité pour faire vivre les projets, dont le nouveau dojo. Nous lui souhaitons une totale réussite. Nous portons un regard positif et affectif sur ce club. L'histoire continue...

Merci pour votre attention.

## II. Rapport sportif

Cette saison sportive 2022/2023 aura été marquée par le sceau du renouveau.

Renouveau tout d'abord par les très bons résultats que nous avons pu obtenir dans les différentes catégories d'âges. Ils marquent notre retour dans les différents championnats et nous permettent d'espérer lors de la saison sportive prochaine un retour également dans des phases nationales. Je reviendrai plus tard dans mon propos sur les faits sportifs marquants de cette année.

Nos effectifs se maintiennent et témoignent de la vitalité de notre club sur l'ensemble des sections qui le compose. Chaque tranche d'âge est bien représentée et nous avons toujours cette belle dynamique dans le cours de judo / jujitsu ados/adultes. Celle-ci est le résultat du travail de l'ensemble des forces vives du club impulsées par l'équipe enseignante et les membres du Conseil d'Administration.

Renouveau ensuite par l'arrivée de Guillaume MATTON qui est venu renforcer l'équipe enseignante en prenant en charge les cours des enfants en judo le lundi après-midi, le mercredi matin ainsi que le cours de ju-jitsu du lundi soir. Nous le remercions pour la plus-value qu'il apporte au club au regard de son professionnalisme.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Roger VANDECASTEELE et Philippe BEDNARZ pour la suppléance d'Éric DAUSSIN qu'ils ont bien voulu réaliser lors de la période de janvier à mars 2023. Grâce à eux, la quasi-totalité des cours d'Éric DAUSSIN a pu être maintenue durant sa période de convalescence.

Renouveau enfin car Christophe LEROY, Président du club depuis 33 ans nous a fait part, suite à une profonde réflexion de, nous citons ses propos : « passer la main » ; démarche justifiée « par le souci de libérer de nouvelles énergies internes pour continuer d'écrire l'histoire du club ».

Nous tenons tout d'abord à le remercier pour l'ensemble du travail réalisé durant toutes ces années. Sous sa présidence le club est devenu un des acteurs majeurs de la dynamique sportive Croisienne. Il aura écrit avec l'aide des membres du bureau et de l'équipe enseignante de très belles pages et a su impulser un vent nouveau pour le club en le professionnalisant. Cette fidélité depuis 50 ans en tant qu'adhérent puis dirigeant démontre un très fort lien d'attachement au club. Accompagné durant toute cette période par des amis, des copains de clubs, c'est toute une génération qui s'est investie bénévolement au sein du club pendant de nombreuses années et nous les remercions.

La nouvelle équipe qui va prendre le relais aura à cœur de poursuivre le développement du club et d'assurer sa pérennité. C'est une nouvelle génération qui prend le relais. Une nouvelle génération de copains formée au club... et l'histoire continue.

Nous sommes très heureux de voir nos jeunes à l'image de Lucas VERIN qui va succéder à Christophe LEROY et aussi Yoann FAIVRE qui fait déjà parti du comité et d'autres qui souhaitent l'intégrer comme Audran MONNIER, Rodolphe ASCOLESE et d'autres qui vont certainement suivre. Ils s'investissent déjà pleinement dans nos différentes activités à l'image de Mathieu POUEMARE qui apporte chaque année son aide au stage multisports d'été sans oublier Noam RAFFION.

L'ADN du club est bien là : Un projet sportif, culturel et social porteur de valeurs permettant à chacun de s'accomplir. D'un point de vue purement sportif, les temps forts de cette nouvelle saison ont été ponctués par les excellents résultats de nos combattants benjamins avec notamment Zélia ALES vice-championne du district et 7ème au championnat du Nord. Qualifiée pour le championnat des Hauts-de-France, elle ne pourra malheureusement pas défendre ses chances étant blessée le jour de l'échéance.

Nous pouvons également souligner les performances de Naïla TRIBOUILLIER-DEKHLI qui a fait preuve d'une belle progression : Classée 7ème au championnat District lors de la 1ère journée, elle démontre tout son potentiel en se hissant sur le podium lors la 3ème journée. Elle gagne ensuite le tournoi de Quesnoy sur Deûle et celui de Bondues.

Gauthier LEFEBVRE a eu lui aussi un beau parcours en Tournoi en remportant celui de Quesnoy sur Deûle et montant sur la 2ème marche du podium du Challenge Etienne VANACKER et du tournoi de Bondues. Il se classe également 5ème au championnat District lors de la 2ème journée.

Enfin Laïla KASSOUD réalise une excellente performance en se classant à la 5ème place du tournoi Label A Crédit Agricole du Pas de Calais.

Chez les Minimes, Emile DESOBLIN parvient à se qualifier pour le championnat du NORD en se classant à la 3ème place. Trop léger dans sa catégorie, il n'était pas en mesure de rivaliser cette année. La saison prochaine marquera certainement le retour d'Emile dans un niveau de performance qu'on lui connaît habituellement.

Très beau parcours pour Aloïs BONNET qui devient vice-champion du Nord cette année et se hisse jusqu'en 1/4 de finale du championnat des Hauts-de-France. Il rate de peu la qualification pour le championnat de France mais enchaîne les très bonnes performances en championnat scolaire UGSEL (Champion du Nord) et en tournoi labélisé : 7ème au tournoi LABEL A de Tergnier, 7ème au Tournoi International du Luxembourg, 1/8 ème de finaliste au tournoi international d'Harnes.

Chez les Cadets, Sacha COPPIN et Esteban LAGACHE se rapprochent de la ceinture noire en obtenant leur KATA. Esteban marque 30 points également lors du dernier SHIAI et se classe 9ème au championnat du Nord Ceinture de couleur.

En Junior/Sénior, nous pouvons saluer les performances de Mathieu POUEMARE (7ème au Tournoi international du Luxembourg), Noam RAFFION qui devient une nouvelle fois vice-champion du Nord (ceinture de couleur) et également Rodolphe ASCOLESE qui obtient la 5ème place dans cette même compétition dans la catégorie des ceintures Orange/Verte.

Oscar DEROSI est également à mettre à l'honneur car grâce à ses performances régulières en tant qu'arbitre, il a eu l'opportunité d'arbitrer les Championnats de France CADET(TE) 2ème et 3ème division. L'excellence de sa notation sur le week-end lui a permis de figurer dans le top 5 de sa génération.

Enfin, quel plaisir cette année d'avoir pu remettre 4 nouvelles ceintures noires 1er DAN à des jeunes judokas « made in Croix ». Ernest LECLERCQ, Mathieu POUEMARE, Noam RAFFION et Lucas VERIN. Ils rejoignent la cohorte des ceintures noires issues du club. Quelle belle récompense pour ces 4 copains qui terminent un cursus, celui des ceintures de couleurs pour en commencer un autre, celui des ceintures noires.

L'histoire va continuer avec eux, et avec tous ceux qui vont bientôt suivre leur trace.

Je vous remercie de votre attention.

u

## 1) Résultats Poussins

Il s'agit ici d'animations sportives dont l'objectif est l'apprentissage de la compétition et la compréhension de son environnement. Les résultats en tant que tels ne sont pas la priorité et sont donc à relativiser.

<b>POUSSINS</b>	<b>Grade</b>	<b>Samourai</b>	<b>Croix</b>	<b>Quesnoy</b>	<b>Bondlues</b>
KAMAL Asmae	J/O				
AMMARI Anis	jaune				
SAID A Thimothé			3ème		
DUQUENNOY Sacha					
FREDIANI Louis	JAUNE		3ème		3ème
TILLIER Lucy	2 liserets				
IGGUY Inaya	ORANGE	x	3ème		
ZAFILAZA Agnes	JAUNE				
BENZIANI Ibrahim			3ème		3ème
PICAVET Louis	J/O		3ème	3ème	3ème
LECERF Imerie	JAUNE		1er		3ème
BLAVIER Arthur	JAUNE		2ème		
KHIDER Ambrine					
BIETTE Victor	JAUNE		1er	1er	1er
LEROY Constantin			1er		
SEYRAT Antonin	J/O		3ème	3ème	
CHAABINI Zoe	ORANGE		3ème	2ème	1er
BENCE Anouk	J/O		2ème		
CHTIOUI Yasmine	JAUNE		3ème		3ème
HUBERT Clémentine			3ème		
DELANGHE Romain	J/O		3ème	2ème	3ème
HAVET Mathieu			2ème		
KAOU DJ Fetta	J/O	x	1er	1er	2ème
DUQUENNOY Léna					
BOUBEHIRA Yanis	B/J				
KHECHKHOUC Sultana		x			

## 2) Résultats Benjamin Minime 1

BENJAMIN MINIME 1	Passage de grade	Tournoi label B CA	Croix	Quesnoy	Bondues	District 1	District 2	District 3	Championnat du nord	Championnat régional 3D
ALES Zelia	O/V		3ème				2ème	3ème	7ème	Nc
CHOMETTE Lucas	BLEUE									
DESOBLIN Emile	VERTE							3ème	Nc	
LOBEL Etienne	B/J									
HAMMOUCH Yiad	JAUNE		Nc	1er	2ème					
TRIBOUILLIER D. Naila	O/V		Nc	1er	1er		7ème	3ème		
DELABY Arthur	O/V									
CLAVIER D. Hippolyte	ORANGE		3ème	2ème			7ème			
LEFEBVRE G. Gauthier	O/V		2ème	1er	2ème		5ème	Nc		
DECOSTER Jeanne	J/O									
JOSSELIN Paul	J/O									
TILLIER William	JAUNE									
ROMMENS Aelyg	J/O		3ème							
TIRMARCHE Clémentine	ORANGE		Nc		2ème					
HENNETON Eliot	J/O									
BENZIANI Ali	VERTE		5ème		3ème					
BOUVIER Lubin	O/V	Nc	1er				6ème	NC		
HAMMOUCH Lilya	JAUNE		Nc	3ème	1er					
GAYET Come	ORANGE		3ème							
GUILLUY Keny										
KASSOUD Laïla	O/V	5ème	2ème	2ème			3ème			
ROUGEMONT Safia	B/J									
VILLAIN Marie	JAUNE									

*a*

### 3) Résultats Minime 2 Cadet Junior Sénior

	Grade	District	Nord	HDF	UGSEL NORD	Harnes	Tournoi label B CA	Tournoi Tergnier	Tournoi Croix	Tournoi international Luxembourg	Tournoi de Bondues	C de couleur Nord
VAN POUCKE ETHAN	VERTE										1er	
CHOMETTE LUCAS	BLEUE											
D HONT ROMARICK	VERTE											
BONNET ALOIS	Marron	5eme	2eme	1/4 de finale	1er	1/8eme	7eme	7eme	1er	7ème	1er	
BOUVIER LEONIE	Bleue											
LAGAE FLORENT	verte											
VOLETTI EMMA	orange											
ROBERT AMANDINE	verte											
LECOMTE Darius	verte											
DUQUENNOY SIMON	verte											
VANLITSENBURGH Gabriel	marron											7eme
WARUSFEL LOIC	jaune											
ABDELOUAHAB Ali	VERTE											
LAGACHE Esteban	Marron KATA											9ème
ASCOLESE BARNABE	marron									Nc		7eme
POUMAERE MATHIEU	1er dan				2ème					7ème		
DELEBECQUE MARTIN	jaune											
DEROSSI Oscar	1er dan				2ème							
MAGNABOSCO Ninon	1er dan											
RAFION Noam	1er dan											2eme
LECLERCQ Ernest	1er dan											
VERIN LUCAS	1er dan											
FAIVRE Yoann	1er dan											
MONNIER AUDRAN	1er dan											
ASCOLESE Rodolphe	orange											5eme
COPPIN Sacha	Marron KATA											nc
TAYLOR Raphaëlle	Jaune											

a

### III. Rapport de gestion

## Compte rendu financier

Exercice 2022/2023 Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023

CHARGES	Prévision 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Ecart Prévisionnel / Réalisé	PRODUITS	Prévision 2022/2023	Réalisé 2022/2023	Ecart Prévisionnel/ Réalisé
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
<b>60 - Achats</b>	<b>34 942 €</b>	<b>30 169 €</b>	<b>- 4 773 €</b>	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	<b>51 089 €</b>	<b>46 537 €</b>	<b>- 4 552 €</b>
Achats matières et fournitures	33 177 €	27 741 €	- 5 436 €	73 - Concours publics			
Charges sportives et formation	1 765 €	2 428 €	+ 663 €	74 - Subventions d'exploitations <sup>2</sup>	<b>7 300 €</b>	<b>7 300 €</b>	<b>0 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>457 €</b>	<b>457 €</b>	<b>0 €</b>	Etat : Préciser le(s) ministère (s), directions ou services déconcentrés sollicités			
Location							
Entretien et réparation							
Assurances	457 €	457 €	0 €	Conseil Régional(aux) :			
Documentation							
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 790 €</b>	<b>1 277 €</b>	<b>- 1 513 €</b>	Conseil Départemental (aux) :			
Rémunérations intermédiaires et honoraires							
Publicité, publication							
Déplacements, missions	600 €	712 €	+ 112 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	<b>7 300 €</b>	<b>7 300 €</b>	<b>0 €</b>
Services bancaires, autres	190 €	176 €	- 14 €				
Coupes - Médailles - Trophées	2 000 €	389 €	- 1 611 €				
<b>63 - Impôts et taxes</b>				Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)			
Autres impôts et taxes				L'agence de services et de paiement (emplois aidés)			
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>20 200</b>	<b>19 818 €</b>	<b>- 382 €</b>	Autres établissements publics			
Rémunérations des personnels	15 000 €	14 306	- 694 €	Aides privées (fondation)			
Charges sociales	5 200 €	5 512	+ 312 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
Autres charges de personnel				756. Cotisations			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				758. Don Association des Adhérents et Parents d'Elèves de l'Iris Club de Croix Judo		<b>11 530 €</b>	<b>+ 11 530 €</b>
<b>66 - Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>				<b>77 - Produits exceptionnels</b>			
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions</b>				<b>78 - Reprises sur provisions</b>		<b>8 450 €</b>	<b>+ 8 450 €</b>
<b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>				<b>79 - Transferts de charges</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>58 389 €</b>	<b>51 721 €</b>	<b>- 6 668 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>58 389 €</b>	<b>73 817 €</b>	<b>+ 15 428 €</b>
Excédent prévisionnel (bénéfique)		<b>22 096 €</b>		Insuffisance prévisionnelle (déficit)			

## Faits majeurs de l'exercice :

### 1. Le compte de fonctionnement :

#### 1.1 Au niveau des charges :

Le poste « administration générale » pour un montant global de **29 085,99 €** est en augmentation de **7 911,80 €** par rapport à l'exercice précédent.

Ce différentiel s'explique par les postes « dépenses manifestations » ainsi que « missions et réceptions » avec les différents événements qui ont été organisés à l'occasion des 50 ans du club. Ces dépenses avaient été prévues dans le budget prévisionnel 2022/2023 qui a été présenté à l'Assemblée Générale du vendredi 9 décembre 2022.

La masse salariale s'élève pour l'exercice à **19 817,85 €**. Somme à laquelle nous devons ajouter le coût GEPSAL (fiches de paye) pour **676,00 €**, le coût DGFIP pour **785,00 €** ainsi que le versement des contributions salariales 2022 AFDAS pour **226,08 €**. La masse salariale globale se monte à **21 504,93 €**.

Elle représente **41,58 %** des charges de fonctionnement de l'exercice qui s'élèvent à un montant total de **51 720,97 €**.

Les cotisations des adhérents couvrent en totalité la prise en charge des salaires. Elles se chiffrent à **26 462,50 €** pour l'exercice 2022/2023. Elles permettent, aussi, en complément de la subvention municipale de financer les projets au service des adhérents. A chaque exercice, l'objectif est de couvrir, prioritairement, les frais de personnels. Notre tarification s'adapte en fonction des situations familiales allant jusqu'à la gratuité de la cotisation. Il peut rester en fonction de la situation à la charge de l'adhérent concerné, que le règlement de la licence FFJDA. Notre démarche s'inscrit bien dans une vision de solidarité et non d'assistanat.

Les festivités des 50 ans du club ont été financées par les provisions effectuées lors des saisons précédentes pour une somme globale de **13 000,00 €**. Ces provisions ont été possibles suite aux différentes régularisations de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) sur les salaires, la prise en charge du chômage partiel pour nos enseignants lors de la crise Covid et la bonne maîtrise de l'ensemble des charges de fonctionnement par le Conseil d'Administration.

En cette période de crise économique et de difficultés, cette anticipation budgétaire a permis de pouvoir proposer une participation la plus large possible aux différents événements qui ont été organisés tout au long de la saison sportive.

- **L'accueil de Matthieu BATAILLE** le samedi 19 novembre 2022 : **1 159,60 €**
  - **Le 25ème challenge Etienne VANACKER** le samedi 21 janvier 2023 : **1 714,77 €**.
  - **La soirée des 50 ans du club** le samedi 25 janvier 2023 : **11 103,70 €**
- Le montant global se chiffre à **13 978,07 €** pris en charge pour **13 000,00 €** par le club et **978,07 €** par la subvention municipale.

Sans oublier la remise des coquilles de Noël pour **824,59 €**, le déplacement au Luxembourg pour **1 788,23 €** ainsi que le stage de fin de saison pris en charge par le club à hauteur de **300,00 €**.

Notre projet sportif, culturel et social trouve ici tout son sens.

#### 1.2 Au niveau des produits :

Sur le plan de l'activité, les produits issus des cotisations perçues s'élèvent à **26 462,50 €** les régularisations exceptionnelles de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) à **2 820,35 €** et les recettes diverses à **38 423,88 €**.

Le montant global des produits pour l'exercice 2022/2023 s'élèvent globalement à **66 516,66 €** diminué des licences FFJDA pour **5 823,00 €**, il reste un solde de **60 693,66 €** de produits.

Nous constatons donc une hausse globale des produits d'exploitation de **32 533,87 €** par rapport à l'exercice précédent en lien avec une augmentation des charges d'exploitation de **10 438,18 €**.

Cette augmentation significative des produits s'explique d'une part, par le don exceptionnel de l'Association des Adhérents et Parents d'Elèves de l'Iris Club de Croix Judo pour un montant de **11 530,03 €** au club. Il a été précisé par le Conseil d'Administration de l'Association des Adhérents et Parents d'Elèves de l'Iris Club de Croix Judo que cette donation devait être affectée par les dirigeants de l'Iris Club de Croix Judo au futur équipement du futur dojo. Et d'autre part, par un rappel sur provisions des exercices précédents pour un montant total de **8 450,25 €**:

<i>Rappel provision saison 2005/2006</i>	CNDS	<b>50,25 €</b>	
<i>Rappel provision saison 2005/2006</i>	Projet Auvergne	<b>200,00 €</b>	
<i>Rappel provision saison 2006/2007</i>	Projet Auvergne	<b>800,00 €</b>	
<i>Rappel provision saison 2007/2008</i>	Projet Auvergne	<b>200,00 €</b>	
<i>Rappel provision saison 2009/2010</i>	Projet culturel Zöns reporté	<b>1 500,00 €</b>	
<i>Rappel Provision saison 2010/2011</i>	Projet club	<b>1 500,00 €</b>	
<i>Rappel Provision saison 2011/2012</i>	Projet club	<b>1 500,00 €</b>	
<i>Rappel Provision saison 2012/2013</i>	Projet club	<b>2 000,00 €</b>	
<i>Rappel Provision saison 2013/2014</i>	Projet club	<b>700,00 €</b>	<b>8 450,25 €</b>

Nous tenons à remercier à nouveau et tout particulièrement, le soutien précieux et apprécié de notre municipalité avec le versement d'une subvention de **7 300,00 €**. Cette subvention est bien affectée au fonctionnement et à l'activité du club. Elle se complète tout naturellement avec les produits des cotisations.

Les charges de fonctionnement suivantes de l'association ont été couvertes par la subvention municipale :

- Achats de Noël **824,59 €**
- Compétitions **1 873,23 €**
- Petit matériel sportif **73,17 €** (2 073,17 € diminués de 2 000,00 € subvention obtenue du département 2021/2022).
- Frais de déplacement **712,27 €**
- Missions et réceptions **1 239,46 €**
- Dépenses diverses **535,55 €** (3 222,63 € diminués de 676,00 € GEPSAL de **785,00 €** DGFIP, de **226,08 €** AFDAS et de **1 000,00 €** prestation Matthieu BATAILLE). Ces charges ont été financées par les cotisations.
- Dépenses manifestations **1 757,92 €** (978,07 € au titre des 50 ans du club et **779,85 €** au titre de l'Assemblée Générale 2022)
- Assurance **456,96 €**

Soit un montant total de **7 473,05 €**.

Le solde des charges de fonctionnement a été assuré par les cotisations des membres.

Pour l'exercice nous constatons un excédent de **2 115,41 €**. Avec le don de l'APEL de **11 530,03 €** et le rappel de provisions de **8 450,25 €** le résultat de l'exercice 2022/2023 est excédentaire de **22 095,69 €**.

➡ Proposition à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de l'exercice de **22 095,69 €** en report à nouveau.

La trésorerie de l'association est de **22 095,69 €** au 31 août 2023.

### 1.3 Disponibilités

Les disponibilités sont de **10 565,66 €** (11 530,03 € étant affectés à l'équipement du futur dojo).

a

#### **IV. Résolutions**

##### **Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice 2022/2023 et sur les comptes de cet exercice, approuve le compte de résultat tels qu'il a été présenté, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat, pour cet exercice, au Conseil d'Administration.

##### **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos au 31 août 2023 comme suit en report à nouveau, soit **22 095,69€**.

**Rapports approuvés par le Conseil d'Administration le jeudi 7 septembre 2023**

**Pour le Conseil d'Administration Christophe LEROY  
Président**

